

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2011

**SIMPLIFICATION DU DROIT
ET ALLÈGEMENT DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - (n° 3787)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 240

présenté par
M. Étienne Blanc-----
ARTICLE 24

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« du jugement »

les mots :

« de la décision ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.